LES JURISTES ENGAGÉ·E·S

BOÎTE À OUTILS / COOPÉRATIVES : SCIC ET SCOP

ATTESTATION DE DOMICILIATION DU OU DE LA DIRIGEANT·E

MODÈLE

Mis à disposition bénévolement par le collectif. Information juridique générale, à adapter à votre situation : ce document ne remplace pas une consultation personnalisée.



LES JURISTES ENGAGÉ·ES
Collectif bénévole d'éducation au droit de l'ESS

Licence Creative Commons BY-NC 4.0
juristes-engagees.fr

ATTESTATION DE DOMICILIATION
NOM DE LA SOCIETE ET FORME JURIDIQUE

Je soussigné : XX

Né le : XX

À : XX

De nationalité XX

Demeurant : XX

Agissant en qualité de XX de la **société XX**, je déclare domicilier le siège social de cette entreprise à mon domicile personnel au XX

Cette domiciliation s'effectue dans le respect des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L123-11-1 du Code de commerce pour une durée provisoire ne pouvant ni excéder 5 ans à compter de sa création ni dépasser le terme légal, contractuel ou judiciaire relatif à l'occupation des locaux.

Il ne peut résulter de ces stipulations ni le changement de destination de l'immeuble, ni l'application du statut des baux commerciaux.

La présente attestation est produite en vue de l'immatriculation de la société susvisée au Registre du Commerce et des Sociétés de XX.

Fait à XX, le XX XX 2025.

XX
XX